

Suite de la page 7 vraisemblable qu'elles traverseront un rude hiver, semblable à celui qui a soufflé de 1967 à 1981 sous le général de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing. Avec une différence de taille néanmoins, c'est que Macron multipliera les signes de normalisation tandis que Nétanyahou sera incité, lui, à multiplier les frictions. Quoi qu'on en dise, cette reconnaissance redore le blason de cette Autorité palestinienne qui a jeté son dévolu sur le droit international et l'internationalisation du conflit, remportant une première victorieuse sur le Hamas, ce qui n'est pas mince.

Cet isolement diplomatique croissant, mes concitoyens commencent à le percevoir, mais pour la plupart d'entre eux, le temps s'est arrêté le 7 Octobre. D'où les incompréhensions et les malentendus. Ce traumatisme est authentique. Pour l'Europe, le 7 Octobre est le prix exorbitant payé par Israël pour un *statu quo* qu'il a entrevenu lorsqu'il s'est mis en tête de gérer le conflit, à défaut de vouloir le résoudre selon les paramètres de la solution à deux Etats. Pour les Israéliens, il fut la répétition générale, à petite échelle, de la destruction d'Israël dont rêverait la société palestinienne, dans son ensemble, et pas seulement le Hamas. La guerre menée par Israël, de par sa brutalité, a remis en question sa légitimité, et c'est peu de dire que le cri qui s'est élevé des universités a confirmé cette appréhension. Rivés à cette interprétation, mes concitoyens refusent de regarder en face ce qui se fait en leur nom : soit ils le justifient, soit ils le minimisent, soit ils le nient, considérant que tout n'est qu'une vaste opération de propagande signée et remportée par le Hamas.

Et pourtant, pour célébrer la décision française, on serait bien inspiré de faire pavoiser les mairies des deux drapeaux, celui de la Palestine et celui de l'Etat d'Israël. Cela témoignerait de l'attachement de la France à chacun des deux peuples et à l'Etat souverain dont ils attendent protection. Proclamer par un drapeau la naissance de la Palestine – ce dont il faut se féliciter – doit s'accompagner du rappel visible de la légitimité d'Israël.

La reconnaissance de l'Etat de Palestine n'arrêtera pas la guerre. Les Israéliens auront à renouer les liens avec la France et l'Europe que le gouvernement de Nétanyahou défait tous les jours un peu plus dans son obstination à faire prévaloir le projet d'annexion de Gaza et de la Cisjordanie, projet qui met en danger la survie politique immédiate des Palestiniens et, à long terme, la légitimité d'Israël. ◀

**Yitzhak Rabin, la paix assassinée ? Denis Charbit, octobre 2025 (Jean-Claude Lattès).**

**LIBÉ.FR**

■ Après presque deux ans de guerre à Gaza, les **derniers pacifistes israéliens et palestiniens veulent sauver l'espoir d'un futur commun.**

■ La reconnaissance de la Palestine a été **entravée par le Premier ministre israélien par tous les moyens possibles** : rejet des accords d'Oslo, expansion des colonies en Cisjordanie, affaiblissement de l'Autorité palestinienne... Nos analyses à lire sur [Libération.fr](https://liberation.fr).

# Pourquoi les Français juifs doivent soutenir l'initiative d'Emmanuel Macron

**Plusieurs personnalités de la communauté juive française assimilent la reconnaissance de la Palestine à une «capitulation face au terrorisme». Oubliant que la stratégie fanatique de Benyamim Nétanyahou est destructrice pour les Palestiniens, mais aussi pour les Israéliens et les Juifs du monde entier.**

Par **DOV ALFON**  
Directeur de la publication  
et de la rédaction

Des tas d'intellectuels proches de la communauté juive ont été invités à dîner à l'Élysée, et pendant trois heures, il n'y en a pas eu un seul pour raconter une blague juive. Décidément, le judaïsme va mal. D'abord révélé par *la Tribune Dimanche*, ce dîner, le 11 septembre, n'est que l'un des nombreux signaux envoyés par Emmanuel Macron, inquiet selon ses proches de voir la communauté juive très remontée contre sa grande initiative diplomatique, la reconnaissance de la Palestine à l'ONU ce lundi soir.

Mais qui est donc cette «communauté juive» remontée contre le seul leader occidental qui essaie encore et contre tous de sauver l'Etat d'Israël de son suicide annoncé ? Les réseaux sociaux donnent une réponse fortement biaisée, démontrant surtout une action concertée de l'extrême droite. Les journaux nous en donnent une autre : la communauté juive serait un homme nommé Bernard-Henri Lévy. *«C'est catastrophique pour la France, pour Israël et pour la paix»*, aurait lancé le philosophe dans une rhétorique à trois pieds chère au Talmud.

Il aurait vite été recadré par Alain Finkielkraut et d'autres convives, mais n'est pas resté longtemps en minorité puisque *le Figaro* a publié ce week-end un appel de 20 personnalités, proches elles aussi de la communauté juive et allant de Charlotte Gainsbourg à Pascal Bruckner en passant par Arthur, s'alliant avec BHL pour assimiler la déclaration attendue du président de la République à *«une capitulation morale face au terrorisme»*.

Pour ceux qui attendaient, voici le moment de la blague. Quand un Juif victime d'un naufrage en pleine mer échoue sur une île déserte, la première chose qu'il fait est d'y construire deux synagogues : une pour prier, et la seconde où il ne mettra jamais les pieds. Dans le judaïsme des Lumières, la synagogue est moins importante que la profondeur de la discorde interne.

La «communauté juive», donc, n'existe pas, et c'est très bien comme cela. Le judaïsme n'a jamais été une appartenance codifiée, mais une identité de dispersion,

d'exil, de mémoire fracturée et d'espérance messianique. On pourrait y ajouter la Bible, et on pourrait y rajouter la circoncision, signe d'un manque s'il en est un, rituel central à l'humour antisémite, de Pie IX à Guillaume Meurice, la nouvelle égérie de Matthieu Pigasse. Car en fin de compte, l'idée d'une identité juive séparée en Europe a toujours été davantage une obsession des antisémites européens qu'une conviction juive.

En temps de crise on pouvait les expulser ou les massacrer, une catharsis réaffirmant la séparation métaphysique entre l'intérieur et l'extérieur. L'antisémite français a besoin du Juif pour se définir lui-même ; le Juif lui-même n'en a pas besoin.

Face à la recrudescence de l'antisémitisme partout dans le monde, que pourrait-on bien reprocher à Emmanuel Macron ? En quoi en est-il responsable ? Ne pourrait-on pas préférer à ces accusations vides de sens la simple vérité, qui est que l'impuissance à mettre fin aux crimes de guerre israéliens à Gaza est le principal moteur de l'antisémitisme, et que Benyamim Nétanyahou en est la tête d'affiche, sinon le principal carburant ?

Ces dernières années, Emmanuel Macron a été la cible directe d'un appareil israélien de propagande venimeuse, piloté par les plus hauts échelons politiques. Malgré cela, il s'est tenu à ses côtés durant la

guerre avec l'Iran, y compris militairement. Et ses efforts pour arrêter la tuerie à Gaza ne sont pas motivés par une haine d'Israël mais par le respect du droit international et par son devoir humaniste face aux massacres. Comment pourrait-on le comprendre autrement ?

Demander, comme le fait Bernard-Henri Lévy, à inverser la déclaration française d'un Etat palestinien pour qu'elle ne prenne place qu'après une série de conditions émises aux Palestiniens n'a aucun sens en termes diplomatiques : la reconnaissance en elle-même ne change rien à rien. Ce sont les mesures qu'elle pourrait déclencher – ouverture d'une ambassade, accords bilatéraux, etc. – qui ont une importance autre que symbolique.

On peut demander que ces mesures concrètes attendent le retour des otages israéliens. Mais demander au nom des Français juifs le rejet de l'initiative fran-

**Nétanyahou ne considère pas les Français juifs comme une communauté, mais comme une population colonisée sous sa tutelle.**

**BILLET**



Charlotte Gainsbourg et Bernard-Henri Lévy ont signé une lettre ouverte à Macron.

çaise avant même que ces mesures ne soient proposées est contraire à l'intérêt des Français, juifs ou pas. Cela ne pourrait que renforcer l'hégémonie de Nétanyahou et plonger Israël dans une guerre sans fin, un Etat paria mais «super-Sparte», comme l'a défini le Premier ministre israélien le 15 septembre. Il est temps pour les Français juifs de le comprendre, Nétanyahou ne les considère pas comme une communauté; il les voit comme une population colonisée sous sa tutelle. Les Juifs du monde sont ses otages. Leurs institutions, ses instruments. Il parle pour eux, prétend savoir mieux qu'eux-mêmes ce dont ils auraient besoin – et ce dont vous avez besoin, leur dit-il, est un massacre de plus à Gaza. Nétanyahou n'utilise pas cette arme seulement par dédain du judaïsme trop éclairé de la diaspora, mais aussi par simple calcul: son armée bien trop rebelle ne peut que se renforcer si des Juifs apeurés quittent la France pour faire leur alyah vers Israël.

Mais ceux-là ne pourront y vivre une vie normale que si la guerre de cent ans avec les Palestiniens y prend fin. Et il est admis dans le monde, y compris en Israël, que ce conflit ne peut s'achever que par la création d'un Etat palestinien, et que la proposition des deux Etats est la seule existante qui pourrait éviter un bain de sang infini. Emmanuel Macron est aujourd'hui le seul dirigeant occidental qui essaie de sauver Israël de son propre naufrage, et les Français juifs seraient bien avisés de ne pas entraver ses efforts. Il nous faut reprendre la rhétorique à trois pieds pour rappeler qu'Israël n'inflige pas un destin tragique aux seuls Gazaouis: la stratégie fanatique de Nétanyahou aboutira irrémédiablement à un désastre pour les Palestiniens, pour les Israéliens et pour les Juifs du monde entier. ▶



PHOTOS NOLWENN BROD ET ALBERT FACELLY

## Brandir le drapeau palestinien ne doit pas être un délit

L'interdiction aux maires de hisser ce lundi les couleurs de la Palestine est un abus et une contradiction vis-à-vis de la position française assumée à l'ONU.

Par **THOMAS LEGRAND**  
Chroniqueur politique

Plusieurs maires de gauche, sur une idée d'Olivier Faure, ont décidé de pavoiser leurs hôtels de ville du drapeau palestinien ce lundi, jour de la reconnaissance officielle à l'ONU de l'Etat par la France. Le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a réagi mercredi via un message aux préfets: «Un tel pavoisement constitue une prise de parti dans un conflit international et une ingérence contraire à la loi.» Le ministre veut prévenir «les risques d'importation sur le territoire national d'un conflit international en cours» et «les troubles graves à l'ordre public identifiés localement». L'argument

de Retailleau est biaisé, puisque le drapeau d'un Etat n'est pas un slogan politique. Ce n'est pas parce qu'il est devenu un étendard revendicatif, brandi parfois par des manifestants à propos de questions n'ayant aucun rapport avec la cause palestinienne, qu'il faut bannir le drapeau d'un peuple et à partir de lundi celui d'un Etat que nous reconnaissons. Rien ne serait plus dramatique que de laisser le drapeau palestinien accaparé par des antisémites déguisés en antisionistes. Le drapeau vert, blanc, noir à triangle rouge est aussi brandi sincèrement, notamment par une jeunesse révoltée par les crimes de guerre et même un possible génocide en cours. Mais la question des drapeaux aux frontons des mairies est plus spécifique. Certes, en vertu de la neutralité des services publics, un hôtel de ville ne peut pas être le mât d'une revendication politique. Il peut, en revanche, être celui d'un pays reconnu par la France, auquel on voudrait montrer notre solidarité. Le 12 septembre 2001, des bannières étoilées ont fleuri sur nos bâtiments publics après l'attaque de la veille; après

l'invasion de l'Ukraine par la Russie, beaucoup de mairies ont projeté les couleurs jaune et bleu sur des monuments de leurs villes. Au lendemain du massacre terroriste du 7 octobre, ce fut un mouvement naturel de brandir l'étoile bleue du drapeau israélien au fronton de mairies, aux côtés des drapeaux français et européens. S'il n'y a pas de loi précise qui encadre cet usage sur les bâtiments publics, le ministre de l'Intérieur s'appuie, dans son adresse aux préfets, sur la jurisprudence du Conseil d'Etat de 2005. Celle-ci interdit d'afficher des signes symbolisant la revendication d'opinions politiques, religieuses ou philosophiques. De nombreuses décisions ont été rendues en ce sens ces derniers mois: à Mity-Mory (Seine-et-Marne) ou à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), la justice a demandé aux maires de retirer le drapeau palestinien en évoquant le principe de neutralité. Tant que l'Etat n'était pas reconnu par la France, son drapeau pouvait effectivement être considéré comme une bannière politique. Mais à partir de ce lundi

ce ne sera plus le cas et la jurisprudence sur laquelle s'appuie Retailleau devrait, en toute logique, devenir caduque. Il ne faut pas laisser le drapeau palestinien à ceux qui veulent la disparition d'Israël. Il faut pouvoir le brandir en solidarité envers les Palestiniens massacrés, voilà qui justifie pleinement de laisser libres les municipalités qui veulent accompagner symboliquement le discours d'Emmanuel Macron ce lundi à New York.

Quand on est favorable (c'est le cas de la quasi-totalité des partis politiques français) à la solution à deux Etats, même si cette position ressemble de plus en plus à une position de principe, alors on est forcément «propalestinien» puisque, des deux Etats, la Palestine est celui qui manque. Propalestinien ne veut pas automatiquement dire pro-Hamas; anti-Nétanyahou ne signifie pas forcément anti-israélien. Il faut s'en convaincre pour pouvoir espérer un jour pavoiser nos bâtiments publics d'un drapeau palestinien et d'un drapeau israélien, côte à côte, le temps de célébrer une paix qui, pour l'instant nous paraît, c'est vrai, bien hypothétique. ▶

### BILLET

# Biennale du vivant

26 et 27 septembre 2025

Y a pas qu'le vivant dans la vie

DÉBATS - EXPOSITION - PROJECTIONS

Muséum national d'Histoire naturelle.  
Ecole normale supérieure - PSL  
Ecole des Arts Décoratifs - PSL  
Rue Erasme, Paris 5.

Libération

école des arts décoratifs PSL

ENS | PSL

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Dessin Salome Peraz

Inscription ici